



Forum des ONGs et 66^e session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP)

Webinaire live 09-10 juillet 2020 - BANJUL-GAMBIE

THEME :

RAPPORT DU REDHAC:

LA SITUATION DES DROITS HUMAINS, LES LIBERTES FONDAMENTALES, LA SITUATION DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS, LES CRISES SOCIO POLITIQUES ET SECURITAIRES ET LES ELECTIONS EN AFRIQUE CENTRALE

Présenté par Maximilienne C. Ngo MBE, Directrice Exécutive du REDHAC

INTRODUCTION

Honorable Commissaire Rémy LUMBU NGOY, Vice président de la Commission des Droits de l'Homme et des Peuples

Honorables commissaires,

Cher(e)s invité(e)s

Cher(e)s collègues.

Permettez moi au nom des 8 pays de l'Afrique Centrale que couvre le REDHAC vous adressez nos chaleureuse salutations et encouragements en ces moments les plus difficiles de notre existence. Nous voulons souhaiter la bienvenue à tous les commissaires nouvellement élu(e)s à la CADHP , Nous leur réitérons notre soutien :

Le monde entier fait face depuis février 2020 à une crise sanitaire sans précédent liée au coronavirus (COVID-19), pandémie qui a déjà fait environ 400.000 morts dans le monde, près de 3000 morts dans 54 Etats africains, infectant plus de 90.000 personnes en Afrique Centrale.

Pour limiter la propagation du virus, la plupart des pays ont mis en place des plans de riposte incluant le confinement total ou partiel des populations. Il est évident que dans la lutte contre la Covid-19, on ne pouvait pas échapper à une hausse des violations des Droits Humains, des atteintes aux libertés fondamentales, des arrestations et détentions arbitraires, des restrictions à la liberté de circulation et des menaces et représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains.

Aussi il faut noter que cette crise creuse de plus en plus les inégalités sociales, la crise économique et sociopolitique sans précédent. Le REDHAC va s'appesantir sur les points suivants :

- I- Les violations des Droits Humains
 - a- Les violences sexistes
 - b- L'accès aux soins
 - c- La protection des prisonniers
 - d- La liberté de circulation
 - II- Les atteintes aux libertés fondamentales et à l'utilisation des technologies numériques
 - III- Les arrestations et détentions arbitraires
 - IV- Les violences policières, gendarmerie et exécutions, sommaires et/ou extrajudiciaires
 - V- Les menaces et représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains
 - VI- Les crises sociopolitiques et sécuritaires au Cameroun et en RDC
 - VII- Les élections Présidentielles (RCA 2020) - CONGO 2021)



Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale

Bien que tous les pays de l'Afrique Centrale que couvre le REDHAC soient inscrits globalement dans le tableau ci-dessus peint, 04 pays vont être présentés à savoir la RDC, le Cameroun, la RCA et le Gabon.

I- Les violations des Droits Humains

a- Les violences sexistes

En République Démocratique du Congo le 30 avril 2020, le Président du Sénat, le Sénateur **Alexis THAMBWE** en plein hémicycle, s'est attaqué avec violence à la Sénatrice **Bijoux GOYA KITENGE** par des propos inhumains et dégradants en disant « Vous vouliez mon appui pour devenir questeur du Sénat. Vous m'avez dit que nous allons nous faire du fric.... Les autorités du FCC ont rejeté cette candidature considérant que vous n'avez ni la compétence nécessaire pour cette fonction ni la moralité qu'il faut pour cette fonction ».

2

Au Cameroun le 01^{er} mai 2020, Me Jean de Dieu MOMO, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Justice a insulté Me Félicité ZEILIFMAN qui souhaitait une bonne fête à ses confrères en la traitant de "pisseeuse", "guenon" Dans un post sur Facebook, il ajoute : « Une primate aux menstrues coagulées par une sévère sécheresse hormonale... ».

b- L'accès aux soins

Les gouvernements ont jusqu'à ce jour géré les ripostes sans associer d'autres parties prenantes notamment la société civile, cette opacité à installer le manque de confiance des populations vis-à-vis des autorités alimentant des soupçons de dissimulation des chiffres exacts des contaminés et des morts, de corruption et détournement des fonds alloués pour lutter contre le COVIC-19 : conséquence directe ; De plus en plus les voix s'élèvent pour demander la transparence dans l'utilisation des fonds, (Tous les pays de l'Afrique Centrale). A cela il faut ajouter l'interdiction des autorités à d'autres acteurs sociaux qui voulaient venir en aide aux populations (le cas de Survie-Survival au Cameroun). Les couches les plus vulnérables (les femmes, les LGBTI, les personnes âgées...) ont du mal à accéder facilement aux soins. En plus, La stigmatisation des malades et de leurs familles en toute impunité ne contribue pas à la transparence.

c- La protection des prisonniers

Après l'appel des Nations Unies et de l'Union Africaine appelant à désengorger les prisons afin d'éviter la propagation du COVID-19, bien qu'on se félicite de la libération de 11 874 prisonniers en Afrique Centrale, il reste à souligner que de nombreux prisonniers et prévenus dont les femmes et les mineurs restent dans les prisons surpeuplées. Ceux qui ont été sortis n'ont pas pour la plupart reçu un accompagnement pour leur réinsertion sociale.

d- La libre circulation

Le confinement total ou partiel a causé la fermeture des frontières, des villes, des régions, cette situation qui perdure a un grand impact sur l'économie qui a long terme engendrera les crises sociales si rien fait. Aussi, elle a impacter négativement dans les activités des organisations de la société civile qui n'ont pas pu développer leurs activités dans leurs sphères géographiques.

On a aussi observé les tensions entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale liées à la frontière qui sépare les deux pays.



II- Les atteintes aux libertés d'association de réunion, d'opinion, d'expression.

République Démocratique du Congo :

Refus de donner les laissez passez aux Organisations Non Gouvernementales dans le Nord Kivu, Sud-Kivu, Goma et à Kinshasa les empêchant de facto bien leur activités.

A partir de Mars 2020, interdiction formelle de toute réunion association et/ou politique.

Cameroun :

L'association SCSI (Survie-Survival) au Cameroun a été interdite par le Ministère de l'Administration Territoriale qui a fermé les comptes et a sommé aux services de transferts de MTN et Orange, ainsi qu'à la banque Afriland de ne pas accepter les fonds des volontaires qui voulaient contribuer, accusant leurs initiateurs de vouloir déstabiliser le Cameroun..

III- Les arrestations et détentions arbitraires

République Démocratique du Congo :

Le 28 mai 2020, Arrestation et détention arbitraire de Taylor ENGONGA, Peter TETUNABO, Yannick MOKANGA, et le journaliste Fabrice NGANI, 3 Défenseurs des Droits Humains et militants du mouvement MPONA ELOKO à Bumba. Ils seraient arrêtés pour avoir dénoncé la mal gouvernance de M. Chrispin Mbungu Malemo, Gouverneur de MONGALA. Ils se trouveraient à ce jour à la prison 22, de LISALA.

Cameroon :

En mai 2020, une vingtaine de volontaires de l'Association Survie-Survival a été arbitrairement arrêté dans les régions du Centre et Sud alors qu'ils distribuaient les cache-nez et les gels hydroalcooliques aux populations. Certains ont été gardés à vue, puis déférés devant le tribunal, mais tous ont été libérés grâce à la pression de la société civile.

IV. Les violences policières, gendarmerie et exécutions sommaires et/ou extrajudiciaires

GABON :

Serge Alex James Bangalivou apprécierait aux heures de couvre-feu par une patrouille de gendarmerie est retrouvé mort, Juste Gauthier Olimbo victime d'exécution extrajudiciaire à la prison centrale de Libreville, aucune enquête n'a jamais été ouverte. Blivi Cedrick, 29 ans est arrêté et assassinés par les éléments de la police judiciaire à Libreville-Alibandeng , victime d'une exécution sommaire, le Colonel Guy Rey Nguema, officier de l'armée de l'air est retrouvé le 26/05/2020 mort égorgée à son domicile.

Le 07 juin 2020, le jeune Bienfait Mutambo Bulambo, mineur âgée de 16 ans est tué à balles réelles par les agents de la police à Bukavu dans la province du Sud-Kivu, alors que les jeunes voulaient juste organiser un marathon.

Jeudi 21 mai 2020 à Beni dans l'Est de la RDC, tirs à balles réelles de la police sur les manifestants qui s'étaient rassemblé pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité à l'appel de la LUCHA. Kambale Luhingo Freddy Marcus du mouvement citoyen LUCHA, 22 ans, succombe à ses blessures..



10/05/2020. Le jeune étudiant en Pharmacologie (2^e année), le nommé Cyrille ESSOUBAT EPANDA est tué à balles réelles par l'Adjudant-chef MEZOU Marie Claudette, commandant de la brigade de gendarmerie de Ndiangdam à Bafoussam. Plus de suite

Depuis juin 2020 : L’Affaire WAZIZI qui défraie la chronique, journaliste victime d’exécution extrajudiciaire depuis le 17 Août 2019 dont le décès est confirmé seulement en pleine pandémie par les forces de sécurité reste très préoccupante.

Depuis le 20 juin 2020, les autorités camerounaises ont signalé du côté de Yaoundé les explosions dans les quartiers Emana et Etoudi, puis le 02 juillet au quartier Nsam à Yaoundé. Dans la mise en place de la recherche des coupables, les agents de police ont infligé aux populations des traitements inhumains et dégradants, une vidéo virale sur la toile a montré les femmes, personnes âgées assis à même le sol sous le soleil juste pour défaut de la Carte d'Identité Nationale(CNI), Après, lors des bouclages des quartiers Emana et Etoudi, les factures des télévision et matériel basique datant de plus de 15 ans ont été demandées à des personnes âgées , retraitées qui pour la plupart ne les possédaient plus.

4

V. Menaces et représailles à l'encontre des défenseurs, journalistes, activistes et l'utilisation de des nouvelles technologies numériques.

Les Défenseurs des Droits Humains, les journalistes et les activistes, surtout les femmes défenseuses sont confrontés à de nombreuses menaces et représailles constamment de la part des autorités et des groupes armés en Afrique Centrale notamment au Cameroun, en RDC, et au Gabon. Ces menaces et représailles ont pris des tournures sous formes d'attaques ciblées dans les réseaux sociaux, les médias à travers les sorties des forces de sécurité et des autorités administratives, d'une part et les actes d'intimidation, menaces de mort d'autre part par les groupes armés.

Les lois antiterroristes sont de plus en plus utilisées contre les défenseurs, et les journalistes, les activistes en toute impunité, La justice a du mal à garantir aux justiciables les procès équitables. "la présomption de culpabilité" est devenue la règle à la place de la " présomption d'innocence".

Les activités qui se sont interrompues menacent véritablement l'existence des associations de la société civile tant au niveau de leur déploiement sur le terrain et les financements.

L'utilisation de la technologie numérique a relevé des avancées mais aussi les défis

- les avancées : de plus en plus les défenseurs et la société développent les applications de sécurité pour leur données et leurs conversations en ligne , les échanges de solidarité entre les défenseurs
 - les défis : la coupure intempestive de l'électricité, la montée des propos haineux, la désinformation et la prolifération des Fake News, la surveillance en ligne s'est de plus en plus développée, les campagnes de dénigrement se font dans les foras avec le mutisme et souvent la complicité des autorités.

V. Les crises sociopolitiques et sécuritaires au Cameroun et en RDC et au Tchad

Malgré les appels au cessez le feu des Nations Unies au début de la pandémie et la commémoration de la campagne de l'Union Africaine intitulée « Faire Taire les armes en Afrique en 2020 »,



Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale

Les armes tonnent plus que jamais au Cameroun d'une part à L'Extrême Nord du Cameroun qui depuis 2013 subit les attaques de la secte terroriste Boko Haram avec de plus en plus les attentats kamikazes perpétrés par les jeunes filles ou garçons. Depuis le début de la pandémie, il ne se passe plus une semaine sans que l'on ne parle des attaques mortelles de cette secte terroriste faisant des victimes tant du côté des civils et que des militaires, mais aussi des violations des droits humains perpétrés par les forces de sécurité d'autre part depuis 2016, dans les régions du Nord Ouest et Sud Ouest du Cameroun, le Cameroun traverse une crise sociopolitique qui opposent le gouvernement Camerounais aux séparatistes qui ont pris les armes. Cette crise a déjà fait au moins 3000 morts dans lesquels il y a les civils, les forces de sécurité et de défense, les autorités administratives, traditionnelles, les derniers cas emblématiques sont l'enlèvement et l'assassinat le 10 mai 2020 du jeune maire Ashu Priestley OJONG du Parti du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) parti au pouvoir, nouvellement élu et les tueries massives des Peuples autochtones Bororos par les séparatistes. Depuis cette crise, on compte au moins 158316 déplacés internes dont 27019 familles, 11482 autres réfugiés et 30585 migrants de retour¹, plus de 1200 arrestations et détentions dont la plupart n'ont jamais rencontré un juge d'instruction. Toutes les deux parties en conflit sont coupables de violations des droits humains et de crimes graves des droits de l'homme. Nous saisissions l'occasion de féliciter le président de la République qui dans les massacres de N'Garbuh a mis en place une commission d'enquête qui a reconnu la responsabilité des forces de sécurité alors que ces dernières avaient multipliées les sorties pour nier. Nous appelons à un procès équitable pour les militaires aux arrêts afin que les commanditaires soient connus. Ceci contribuera à coup sur à la lutte contre l'impunité.

Enfin afin la dernière post électorale de l'élection présidentielle n'est pas derrière nous. 15 membres du parti du Mouvement de Renaissance Camerounais (parti d'opposition qui a été déclaré 2^e) croupissent toujours en prison parmi lesquels le Vice président (Mamadou MOTA)

En l'Est de la RDC, les groupes armés se sont implantés sous l'œil impuissant des autorités qui depuis un moment sont plutôt concentrés pour la plupart à affaiblir les acquis liés à la consolidation des institutions démocratiques, le principe de l'Etat de droit qui consacre la séparation des pouvoirs et l'indépendance de justice. Les attaques des groupes armés notamment l'ADF se sont intensifiés malgré la présence de la MINUSCO. Selon le rapport des Nations Unies de Juillet 2020, le groupe armé ADF a intensifié ses attaques contre les civils et depuis ces derniers 18 mois 793 morts et des dizaines de blessés, seulement du 1^e février 2020 au 30 juin 2020 sous COVID-19, 297 ont été tués dont 73 femmes et 19 enfants². C'est l'occasion de constater pour le déplorer qu'au vu des derniers chiffres, la pandémie COVID-19 a plutôt contribué à l'acquisition des armes lourdes par ces groupes armés qui violent les droits humains en toute impunité. De l'autre côté, les autorités ne rassurent pas les populations, car au lieu de les protéger elles sont aussi les premiers violateurs des droits.

Les Elections Présidentielles en RCA et au CONGO

RCA : Décembre 2020 : Elections présidentielles en RCA : Nous félicitons la Cour Constitutionnelle qui a rejeté le projet de loi des partis de la majorité présidentielle qui appelait sous le prétexte de la lutte contre le COVID-19 à la modification de la Constitution pour proroger le mandat du président TOUADERA, et reporter l'élection présidentielle de décembre 2020 à une date ultérieure. L'élection présidentielle aura bel et bien lieu en décembre 2020.

CONGO : 2021, Election Présidentielle au Congo Brazzaville

¹ <https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-deplaces-internes-au-cameroun-depasse-les-158-000>

² <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rdc-les-attaques-du-groupe-arm-adf-peuvent-constituer-des-crimes-0>

Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale



VI. Recommendations

Le REDHAC recommande au Forum des ONGs, de recommander à la CADHP d'appeler les gouvernements de l'Afrique Centrale de :

- Respecter les dispositions de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ainsi que tous les instruments connexes.
 - Mettre en œuvre le Protocole de Maputo pour la protection des femmes ;
 - Intensifier les campagnes de sensibilisation pour l'appropriation des lignes directrices sur la liberté d'Association et de Réunion en Afrique ;
 - Libérer purement et simplement les défenseurs, des journalistes, les prisonniers politiques (Mota, Vamoulke au Cameroun – le Général Moukoko au Congo) ainsi que tous les autres prisonniers politiques y compris ceux du Nord Ouest et Sud Ouest du Cameroun ;
 - Encourager les Etats du Cameroun, de la RDC, la RCA qui à lutter efficacement contre l'impunité dans les zones de conflits
 - Mettre en place de vrais mécanismes pour faire taire définitivement les armes dans ces 3 pays en acceptant une mission d'établissement des faits de la CADHP en collaboration avec les Commissions Nationales des Droits l'Homme et les organisations de la société civile pour une paix durable ;
 - Demander aux Etats de l'Afrique Centrale d'adopter les lois portant protection des défenseurs, journalistes et activistes en Afrique Centrale ;
 - Rendre les conclusions de l'enquête sur la mort du journaliste WAZIZI et de tous les autres victimes de violences policières afin que les coupables soient punis et aussi permettre à sa famille d'organiser avec dignité ses obsèques.

6

Enfin,

- La CADHP devrait anticiper en prenant les résolutions pertinentes pour les Elections Présidentielles libres et transparentes qui respectent les dispositions de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) en RCA en Décembre 2020 et en 2021 au Congo Brazzaville;

Fait à Douala, le 09 Juin 2020